

# ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

**LA FRANCE CHANGE,  
NOS RÉGIONS  
DOIVENT CHANGER AUSSI.**

ARGUMENTAIRE / SOMMET SUR L'AGENDA SOCIAL 2010

Le 16/02/2010

« *Je veux un débat approfondi, qui ne s'enlise pas, qui ne s'éternise pas, mais qui prendra le temps qu'il faut.* »

Nicolas Sarkozy, 15 février 2010

Depuis 2007, le Président de la République et le Gouvernement ont mené d'importantes réformes sociales, qui ont permis à la France de se remettre en mouvement. Parmi ces réformes, on trouve notamment le RSA, la réforme des régimes spéciaux, le développement de l'activité partielle, la création de Pôle emploi, la réforme de la formation professionnelle, etc. **En 2010, Nicolas Sarkozy et le Gouvernement vont poursuivre cet effort.** Ainsi, le Président de la République a reçu le 15 février l'ensemble des partenaires sociaux pour entamer des discussions sur l'agenda social 2010.

## Retraites

La priorité de l'agenda social 2010 est le financement des retraites.

• Dans notre système fondé sur la solidarité, les actifs financent la pension des retraités. Or, le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie (+ 5 ans depuis 1982) diminuent mécaniquement le nombre d'actifs par rapport au nombre de retraités dans notre pays. Ainsi, nous sommes passés de 3,1 actifs pour 1 retraité en 1975 à ... actuellement. Et nous pourrions passer en 2050 à 1,2 actif pour 1 retraité.

• En 2050, si nous ne réformons pas le système, personne ne pourra en assurer la pérennité :

- 100 milliards d'euros par an seront nécessaires pour financer l'ensemble du système, soit 4 fois plus qu'aujourd'hui
- 20% des pensions ne seraient plus financées à terme
- 33% de la population aura plus de 60 ans, contre 22% aujourd'hui

• Pour rééquilibrer le système, il n'existe que trois leviers

- baisser le niveau des pensions
- augmenter les taux de cotisation ou modifier les assiettes pour augmenter les ressources
- retarder l'âge de départ à la retraite par l'allongement de la durée de cotisation et/ou par le report de l'âge légal de départ

• D'ores et déjà, le Président de la République et le Gouvernement ont annoncé que la baisse des pensions n'est pas envisageable.

• Nos voisins européens ont déjà agi pour sauver leur système de retraites : l'âge légal passera de 65 à 67 ans en Allemagne d'ici 2029, de 65 à 67 ans en Espagne, de 65 à 67 d'ici à 2025 aux Pays-Bas et enfin l'âge légal sera reporté à 68 ans d'ici 2045 en Grande-Bretagne.

• Le Président de la République a pour objectif d'atteindre un consensus sur ce dossier qui concerne toutes les générations. Les discussions commenceront début avril en lien avec les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR) et se prolongeront tout le temps nécessaire pour dialoguer. Un texte de loi devrait être déposé au mois de septembre. Par ailleurs, le Chef de l'État souhaite que le dossier de la pénibilité soit examiné en parallèle à celui des retraites.

• Enfin, Nicolas Sarkozy a donné son accord de principe pour reconduire exceptionnellement cette année l'allocation équivalent retraite (AER) (allocation destinée aux demandeurs d'emploi ayant déjà cotisé le nombre d'annuités nécessaires mais sans avoir encore atteint l'âge légal) ce qui concernera 25.000 à 30.000 seniors au chômage.

## CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org



## **Chômeurs en fin de droits**

Selon Pôle emploi, 1 million de chômeurs arriveraient à la fin de leur indemnisation chômage en 2010. Parmi eux, 400 000 n'auraient pas droit au RSA car compte tenu de leur situation familiale, patrimoniale et de leurs autres revenus, la fin de leurs indemnités chômage ne les fait pas tomber sous le seuil de pauvreté. Il n'en demeure pas moins que cette chute peut les mettre dans des situations difficiles. Le Gouvernement examinera toutes les solutions pour pouvoir agir rapidement.

• Par ailleurs, il faut savoir que 100 000 à 130 000 de ces chômeurs arrivent à la fin de leurs 2 ans d'indemnisation en 2010 mais n'avaient tout simplement pas droit à indemnisation dans la précédente convention.

• **Plus généralement, la question des fins de droits cache celle, plus préoccupante, du chômage de longue durée.** C'est pourquoi une concertation sera prochainement engagée par le Gouvernement avec les partenaires sociaux et l'Unedic afin d'établir un diagnostic précis de la situation et d'examiner toutes les solutions possibles, en priorité celles qui permettent la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

• **Le Président de la République et le Gouvernement vont examiner ces problèmes dans les mois à venir pour qu'aucun de ces demandeurs d'emploi ne demeure sans solution.** Le Chef de l'Etat a exclu la création d'une «allocation d'assistance de plus». En effet, il ne faut pas encourager l'assistanat. Il serait préférable de mettre en place une «formation rémunérée» qui permettra de donner les moyens à chacun de retrouver un emploi. Nous refusons toujours l'assistanat. Nous préférons toujours l'activité.

• Etant donné qu'il s'agit d'une question d'intérêt commun, le financement d'une telle mesure pourrait être partagé entre l'Etat et l'Unedic.

## **Industrie**

Aujourd'hui, il est indispensable d'accompagner l'industrie française vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi. Pour cela il faut accroître la place de l'industrie dans nos économies, développer des emplois de qualité et relever les défis du développement durable. Il y a une place pour l'industrie en France, une industrie de pointe et d'innovation. La France doit rester une terre de production, la priorité étant de conserver le savoir-faire de nos ouvriers et des employés de l'industrie.

• Après trois mois de travail, les Etats généraux de l'industrie se sont réunis pour la dernière fois le 25 janvier dernier et un rapport final a été remis au Président de la République. **Le grand emprunt a réservé 6 milliards et demi d'euros pour l'industrie**, dont 1 milliard pour tirer les conséquences des Etats généraux.

• Lors de la réunion sur l'agenda social 2010, le Président de la République a annoncé qu'il souhaite **engager une concertation avec les partenaires sociaux** pour travailler sur les conclusions des Etats généraux de l'industrie.

• Les partenaires sociaux ont ainsi fait des propositions pour **orienter davantage l'épargne des Français vers l'industrie.**

## **Modernisation de la fonction publique**

Depuis 2007, le Président de la République et le Gouvernement ont entamé une modernisation sans précédent de la fonction publique. Toutefois, des préoccupations demeurent, c'est pourquoi des discussions seront engagées afin de mieux expliquer l'importance de la réforme.

• **La réforme de la Fonction publique donne plus de droits et de garanties aux fonctionnaires** avec de meilleures conditions de travail, de plus larges perspectives de carrière et une meilleure rémunération. **En contrepartie de ces nouveaux droits, les agents auront des devoirs.** Dans le cadre de la réorganisation des services de l'État, certains postes pourront être amenés à disparaître. L'agent dont le poste aura été supprimé se verra bien évidemment proposer une nouvelle fonction mais s'il refuse trois propositions il sera placé en disponibilité sans solde. Il ne pourra être licencié qu'au bout du sixième refus. C'est une question d'équilibre et de responsabilité.

• Le Chef de l'Etat a annoncé que le ministre des Comptes et de la Fonction publique, Eric Woerth réunira les organisations syndicales de la Fonction Publique pour discuter de toutes les questions qui les préoccupent et pour préparer dès aujourd'hui l'avenir de nos administrations.

## **CONTACT**

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org

